

ÉLÉMENTS CLÉS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES DANS LES MILIEUX DE SOINS DE SANTÉ

Le présent aperçu des pratiques exemplaires met en lumière les composantes essentielles de l'inclusion des personnes aidantes dans les milieux de soins de santé, afin de garantir qu'elles soient identifiées, incluses et soutenues comme membres à part entière de l'équipe de soins.

Engagement démontré de la direction et durabilité	Élaboration de politiques et de processus	Identification et documentation des personnes aidantes	Formation et sensibilisation du personnel	Accueil, orientation et formation des personnes aidantes	Soutien aux personnes aidantes
<p>Engagement organisationnel L'organisation a clairement communiqué son engagement envers l'inclusion des personnes aidantes.</p> <p>Affectation des ressources Des ressources sont allouées pour soutenir les activités liées à l'inclusion des personnes aidantes.</p> <p>Identifier vos champion-nes Un-e membre de la direction agit à titre de champion-ne de l'inclusion des personnes aidantes.</p> <p>Évaluation Les pratiques d'inclusion des personnes aidantes font l'objet d'évaluations afin d'alimenter l'amélioration continue.</p>	<p>Mobilisation et co-conception avec les personnes aidantes Les personnes aidantes sont activement engagées dans la conception et l'élaboration des politiques, processus et programmes qui les concernent.</p> <p>Politiques Les politiques soutiennent l'inclusion des personnes aidantes et distinguent clairement les partenaires de soins essentiels des visiteurs (p. ex. permettre une présence 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, conformément aux souhaits de la personne recevant des soins).</p> <p>Communication Les informations relatives aux politiques, programmes et pratiques concernant les personnes aidantes sont communiquées de manière ouverte et transparente.</p> <p>Processus de résolution Un processus est en place pour résoudre rapidement les enjeux liés à la désignation des personnes aidantes et à leurs responsabilités.</p> <p>Participation et responsabilités La participation des personnes aidantes et leurs responsabilités sont définies en collaboration avec les personnes recevant des soins et les personnes aidantes, en fonction de leurs besoins et de leurs capacités.</p> <p>Intégration aux soins Les personnes aidantes sont intégrées aux processus de soins et aux moments clés du parcours de soins (p. ex. évaluation, planification des soins, rencontres interdisciplinaires, planification du congé).</p>	<p>Désignation Les personnes recevant des soins (ou leurs mandataires spéciaux) sont habilitées à désigner leurs personnes aidantes le plus tôt possible.</p> <p>Documentation dans le dossier médical électronique (DME) Les personnes aidantes sont consignées dans le DME, distinctement des personnes-ressources en cas d'urgence.</p> <p>Documentation dans les parcours et processus cliniques Les personnes aidantes sont documentées dans les flux de travail et les parcours de soins.</p> <p>Identification visuelle Les personnes aidantes sont identifiées visuellement dans les milieux appropriés (carte, insigne ou macaron).</p>	<p>Formation des équipes de direction La haute direction et les équipes de gestion sont sensibilisées au rôle essentiel des personnes aidantes.</p> <p>Sensibilisation du personnel à la valeur des personnes aidantes L'ensemble du personnel* reçoit une formation portant sur l'importance des personnes aidantes et leur rôle essentiel au sein de l'équipe de soins.</p> <p>Formation sur les politiques et pratiques L'ensemble du personnel* est formé aux politiques et pratiques relatives aux partenaires de soins essentiels et à leur mise en œuvre concrète.</p>	<p>Accueil et orientation Les personnes aidantes bénéficient d'un accueil structuré et d'une orientation au sein du milieu ou de l'organisation de soins.</p> <p>Information et formation Les personnes aidantes reçoivent de l'information et une formation portant sur les aspects clés de leur rôle**.</p>	<p>Accès aux ressources de soutien Les personnes aidantes sont orientées vers des ressources et des services visant à soutenir leur propre bien-être.</p> <p>Services de soutien Des services de soutien sont offerts aux personnes aidantes.</p> <p>Dépistage de la détresse Les personnes aidantes font l'objet d'un dépistage de la détresse et reçoivent, au besoin, une évaluation approfondie et un soutien approprié.</p>